



Mairie
73500 BRAMANS
Tél : 04 79 05 10 71
Fax : 04 79 05 37 59

mairie@bramans.fr

<http://www.bramans.fr/>

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2009

Nombre de conseillers	11
Présents	10
Pouvoirs	0
Excusés	0
Quorum	6

Nom	Présent	Absent
Yvon CLARAZ	x	
Marcel FAVRE	x	
Pascal DUPRE	x	
Michel MELQUIOT	x	
Michel GENTY	x	
Gérard SIMON	x	
Elisabeth BLANC	x	
Jean-Marie FAVRE	x	
Sébastien MENJOZ	x	
Dominique POYARD		x
Joseph RATEL	x	

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi 16 janvier 2009, à 17h30, sous la présidence du Maire Yvon CLARAZ.

Ordre du jour :

- o Travaux
- o Tourisme
- o Mise à niveau des charges dans les appartements
- o Adhésions à divers organismes
- o Personnel communal
- o Information du Conseil Municipal par les Délégués aux instances supra communales

Ouverture de séance : 17h30

Travaux

↳ Lotissement de la Scie

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 02 mai 2008 relatif aux engagements de la commune pour la réalisation de l' EXTENSION DU RESEAU A.E.P. LIAISON PONT DU BOSSAT – TRANSFORMATEUR LIEU-DIT « LA SCIE ».

Une consultation a été réalisée et 2 entreprises ont proposé un devis. Il s'agit des entreprises CASARIN et HMTP.

Oui l'exposé de son Président et les conclusions de la CAO réunie ce jour, le choix de la Commune se porte sur le devis de l'entreprise HMTP pour un montant de 25 786.00 euros HT

↳ Déneigement

Suite au désistement des deux candidats pour le poste d'employé saisonnier, il a été fait une demande d'emploi à l'ANPE. Après examen des réponses par le responsable des employés communaux, la candidature de M Brice SOURIS a été retenue. A l'issue de la période probatoire d'essai de quinze jours, il sera procédé à son embauche (35 h hebdomadaires) jusqu'au vendredi 10 avril prochain.

↳ Fraise à neige

Des essais de fraise à neige ont été effectués, au début de l'hiver, en différents points du village. Deux devis sont présentés en séance pour des modèles Honda et Mitsubishi. Un complément d'avis technique est demandé, en particulier pour la maintenance. Une décision définitive se prendra sous huitaine.

↳ Appartement école Verney

Une réunion commission petits travaux aura lieu courant semaine prochaine pour décision concernant les travaux et le choix des entreprises d'isolation et plomberie.

Charges des appartements

Le Maire rappelle au Conseil les baux de location des appartements dans le bâtiment de l'école et du Presbytère et la provision de 60.00 euros par mois pour charges qu'il avait été décidé de demander forfaitairement aux locataires.

Une remise à niveau doit être effectuée en fin d'année en fonction du prix du combustible constaté sur une année soit :

- 0.081 euros TTC le kwh pour 2008 pour le gaz

Le Conseil Municipal,

Vu les relevés de consommation effectués ;

Décide de régulariser comme suit :

<u>Appt « LO PELO » : Sébastien MENJOZ</u>	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Remboursement trop-perçu par la Commune au locataire :	59.60 EUROS
<u>Appt « LO CORTI » : Marie CAGNON</u>	du 01/01/2008 au 31/12/2008
Appel complémentaire par la Commune au locataire :	311.60 EUROS
<u>Appt « LO MEZZORT » : Nathalie ARNOLFO</u>	du 01/07/2008 au 31/12/2008
Appel complémentaire par la Commune au locataire :	28.55 EUROS
<u>Appt « LO LEVEN » : Nathalie ARNOLFO</u>	du 01/01/2008 au 30/06/2008
Appel complémentaire par la Commune au locataire :	53.99 EUROS
<u>Appt « LO LEVEN » : Cyndi GOLINI</u>	du 01/01/2008 au 30/06/2008
Appel complémentaire par la Commune au locataire :	36.90 EUROS
<u>Appt « LO KITCHÉ » : Patrice MARTIN</u>	du 01/05/2008 au 31/12/2008
Remboursement trop-perçu par la Commune au locataire :	123.44 EUROS

Décide de prélever 60.00 euros par mois à compter du mois prochain.

Tourisme

↳ Bilan fréquentation

Le président de la commission tourisme présente un bilan de fréquentation pour les deux semaines de Noël et premier janvier ainsi que d'une prévision pour les vacances de février. Malgré de très bonnes conditions d'enneigement il est constaté que la fréquentation touristique sur notre village n'est en rien exceptionnelle.

↳ Loisirs accueil

Il est décidé en séance de reconduire l'adhésion à loisirs accueil pour l'année 2009

↳ Epicerie

Il est donné une réponse favorable à une éventuelle implantation d'un distributeur de monnaie à l'intérieur de l'épicerie. Un courrier sera fait en ce sens à M FRANCCART en précisant que cela devra se faire dans le respect de son contrat actuel avec la Poste et que les éventuels travaux de sécurité ou assurance complémentaire seront à sa charge.

↳ Circulation de la navette du Cerney

La navette du Cerney, étant munie de chaînes, ne peut circuler sur la RD1006 pour se rendre au Verney sous peine de perte de temps en montage et démontage. Elle est donc autorisée à emprunter la rue du Bossat et route de l'Eglise. De ce fait il a été décidé de restreindre le stationnement sur le coté amont de la rue du Bossat. Cette prescription sera indiquée par des panneaux précisant les horaires d'interdiction.

Adhésion à divers organismes

Le Maire présente au Conseil deux demandes de renouvellement d'adhésion. Elles concernent le CAUE et l'Institut des Risques Majeurs. Le Conseil donne son accord pour ces deux cotisations au prix de 40€ chacune.

Personnel communal

Le Maire présente au Conseil les desideratas des employés communaux qui ont été reçus pour leur entretien annuel. Un débat est engagé sur différents points concernant, en particulier, les astreintes, congés, permanences téléphoniques, absence de contrat, portable supplémentaire, utilisation du local des conseillers

municipaux. Un groupe de travail composé de Marcel FAVRE, Michel MELQUIOT, Jean Marie FAVRE et Dominique POYARD est chargé de cette étude. Il devra rapidement consulter tous les intéressés et présenter différentes solutions à tous ces points.

Fin de séance à 19h30